

# THE INSIDE TRACK

## DES INFORMATIONS CONCISES SUR LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Inside Track CDH50 :

La 50ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme

Du lundi 13 juin au vendredi 8 juillet 2022 (session de 4 semaines),  
Salle XX, Palais des Nations



PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF SINGAPORE  
UNITED NATIONS | GENEVA



UNIVERSAL RIGHTS GROUP



*Ambassadeur Federico Villegas (Argentine), Président du 16e cycle du Conseil des droits de l'homme présidant le débat d'urgence sur la "situation des droits de l'homme en Ukraine résultant de l'agression russe" lors de la 49e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme le 3 mars 2022 .*

## EN BREF

■ Le 13 juin, S.E. Mme Michelle Bachelet, Haute-Commissaire pour les droits de l'Homme, présentera le compte-rendu oral de son **rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde** pour l'ouverture du CDH50, suivi d'un dialogue interactif sur son rapport sur les réponses des états à la pandémie. Ce compte-rendu oral servira de base aux dialogues interactifs ultérieurs avec la Haute-Commissaire le 14 et 15 juin.

■ Conformément à HRC/PRST/OS/13/1, **il n'y aura pas de débat général** pendant CDH50. Les rapports et comptes-rendus oraux de la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme, du Secrétaire général et des organes subsidiaires qui devaient être présentés pendant CDH50 seront donc examinés au cours de CDH51, à moins qu'ils ne soient mandatés pour être examinés au cours d'un dialogue interactif.

■ Au cours de la session, le Conseil examinera les **rapports portant sur des situations de pays spécifiques** préparés par la Haute-Commissaire et le Secrétaire général concernant, entre autres : la République Islamique d'Iran, le Soudan, l'Ukraine (dans les territoires temporairement occupés de la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol) et la République Bolivarienne du Venezuela. De plus, la Haute-Commissaire présentera ses **comptes-rendus oraux** sur la situation en Afghanistan, à Marioupol (Ukraine), au Myanmar et au Nicaragua.

■ Le Conseil examinera également les rapports de la Haute-Commissaire et du Secrétaire général sur un certain nombre de **questions thématiques**, notamment:

- Amélioration de la coopération technique et du renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme ;
- **Améliorer l'accessibilité, la diffusion et la mise en œuvre du projet Responsabilité et voies de recours;**
- Droits de l'homme et VIH/SIDA ;
- Impact de la pandémie de la COVID-19 pour la réalisation de la jouissance égale du droit à l'éducation par chaque fille ;
- Impact du changement climatique sur les droits des personnes en situation de vulnérabilité ;
- **Mise en œuvre et renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'Homme ;**
- Coupures d'internet : tendances, causes, implications légales et impact sur les droits de l'Homme ;
- Progrès, lacunes et défis dans la lutte contre les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, et les mesures visant à garantir la responsabilité aux niveaux communautaire et national, y compris pour les femmes et les filles qui risquent de subir cette pratique néfaste ou y sont soumises; et
- Terrorisme et droits de l'Homme.

■ Le Conseil examinera les rapports de **23 procédures spéciales** (cinq spécifiques à un pays et 18 thématiques), et organisera des dialogues interactifs avec, notamment celles portant sur les mandats suivants : la Biélorussie; le Burundi; la République d'Afrique Centrale; l'Érythrée; le Myanmar; le changement climatique; les discriminations à l'égard des femmes; l'éducation; la pauvreté extrême; la liberté d'expression; l'indépendance des juges et avocats, les personnes déplacées dans leur propre pays; la solidarité internationale; les migrants; les réunions pacifiques; les personnes atteintes de la lèpre; le racisme; le droit à la santé; l'orientation sexuelle et l'identité de genre; les exécutions sommaires; la traite des êtres humains; les entreprises transnationales; et les violences faites aux femmes. Conformément à [HRC/PRST/OS/13/1](#), tous les dialogues interactifs (DI) seront à titre individuels.

■ De plus, le Conseil tiendra des **dialogues interactifs avec plusieurs mécanismes d'enquête**, dont la Commission d'experts sur les droits humains en Éthiopie; la Commission d'enquête sur le Territoire occupé de Palestine, y compris Jérusalem-Est, et en Israël ; la Commission d'enquête de la République arabe syrienne et la Mission d'observation en Libye.

■ Le Conseil devrait adopter environ 22 projets de résolution et autres textes. La date limite pour soumettre un projet de résolution a été fixée au **29 juin 2022 à 13 heures**.

■ Il est également prévu que **huit nouveaux titulaires de mandat soient nommés**, dont un membre du Mécanisme d'experts chargé de la question du droit au développement (du Groupe latino-américain et les Caraïbes), le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme en République populaire démocratique de Corée, le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, un membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (Groupe d'Europe orientale), deux membres du Groupe de travail sur la question des droits de l'Homme et des sociétés transnationales et autres entreprises (un du Groupe africain et un du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États). De plus amples informations sur le processus de nomination et les candidats sont disponibles [ici](#)<sup>1</sup>.

Pour obtenir la version intégrale du programme de travail pour la 50e session, cliquez [ici](#)<sup>2</sup>.

1 <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/hrc50>

2 <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-05/POW-HRC50-EN.doc>

# IMPACT DES MESURES SPÉCIALES POUR COMBATTRE LA PANDÉMIE DE COVID19 LORS DU CDH

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 en cours, certaines modalités extraordinaires telles que celles utilisées lors du HRC49 devraient se poursuivre, dans le plein respect du paquet IB.

Ceux-ci inclus:

- La 50ème session du Conseil des droits de l'Homme se tiendra dans la **Salle XX**, qui peut désormais être utilisée dans la pleine capacité (pour la première fois depuis mars 2020). Il n'y aura donc pas de restrictions du nombre de personnes qui peuvent entrer dans la salle de réunion.
- La pandémie de COVID-19 n'étant pas terminée, des **modalités de réunion hybride** similaires à celles du CDH49 seront maintenues pour CDH50 afin d'assurer l'inclusivité de la session. Les États pourront donc participer soit en personne, soit virtuellement par Zoom ou messages vidéo préenregistrés.
- Les messages vidéo doivent être téléchargés directement sur le système **d'inscription en ligne** (<http://ngoreg.ohchr.org/>), qui ouvrira le 7 juin à 16h et fermera 24h avant le début du débat pour laquelle la vidéo était soumise. Cependant, les délégations peuvent toujours annoter ou annuler leur inscription par email ([ohchr-hrclistofspeakers@un.org](mailto:ohchr-hrclistofspeakers@un.org)). La date limite pour télécharger la vidéo est fixée à moins de deux heures avant le début du débat pour lequel elle a été soumise.
- Lors de l'inscription aux **panels**, les États seront invités à classer les panels dans l'ordre de leurs priorités, les créneaux d'intervention étant attribués par le système en tenant compte de ces priorités. Si le nombre d'États indiquant la plus haute priorité pour un panel particulier dépasse le nombre maximum de créneaux de parole disponibles, les créneaux seront attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les représentants qui souhaitent soulever des **points d'ordre** lorsqu'ils ne sont pas dans la salle peuvent alerter le Secrétariat en utilisant la fonction **"lever la main" sur Zoom**. Le président interrompt alors le débat et donne la parole, via la plateforme Zoom, à la délégation qui a soulevé le point d'ordre.
- Les représentants souhaitant exercer leur **droit de réponse** virtuellement peuvent le faire en envoyant une demande à [hrclistofspeakers@ohchr.org](mailto:hrclistofspeakers@ohchr.org) comme lors du CDH49. Le Secrétariat enregistrera la requête et informera les représentants du temps estimé restant pour le segment sur le droit de réponse. La délégation sera donc appelée pendant le segment dans l'ordre dans lequel les requêtes ont été enregistrées.

- Les National Human Rights Institutions (NHRIs) ayant un statut "A" et les ONG ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC auront un accès complet à la salle XX pendant toute la durée de la session. Elles pourront faire leur déclaration en personne dans la salle XX ou via des messages vidéo préenregistrés pour tous les dialogues interactifs, les discussions de groupe et les adoptions de l'EPU. Les messages vidéo devront être téléchargés directement via le système d'enregistrement en ligne (<http://ngoreg.ohchr.org/>). La date limite de téléchargement des messages vidéo est fixée à 18h00 le jour précédant le débat pour lequel ils sont soumis.
- Les procédures spéciales, membres de mécanismes d'enquête ou panélistes, qui ne peuvent pas se rendre à Genève, sont fortement encouragés à enregistrer des messages vidéos pour leur présentation initiale et participer aux dialogues interactifs et aux discussions de panels via Zoom.
- Conformément aux textes institutionnels, chaque projet de résolution et/ou de décision doit faire l'objet d'au moins une consultation informelle ouverte avant d'être examinée par le Conseil.
- Les principaux auteurs des projets de résolution sont encouragés à organiser des réunions informelles virtuelles ou en personne. Les délégations peuvent écrire au point focal compétent du Secrétariat du Conseil ([mkumar@ohchr.org](mailto:mkumar@ohchr.org)) pour obtenir de l'aide afin de mettre en place une participation virtuelle aux salles de consultations informelles via la plateforme WebEx. Si des consultations informelles sont organisées virtuellement, les porteurs de projet de résolution doivent en informer le Secrétariat du CDH afin que la réunion soit incluse dans l'application en ligne « Sched ».
- En plus de la Salle XX, UNOG a alloué trois autres salles de réunion au Conseil pour la tenue des consultations informelles.
- Compte tenu de l'impact du Plan stratégique pour le patrimoine sur la disponibilité des salles, les événements parallèles ne peuvent pas avoir lieu à l'intérieur du Palais des Nations pendant la 50e session. Si les ONG décident d'organiser des événements virtuels en parallèle de la 50e session, les informations sur ces événements peuvent être listées sur la page web du HCDH consacrée à la société civile, accompagnées d'une déclaration indiquant que ces événements ne sont pas des événements officiels du Conseil.



*Réunion du Conseil des droits de l'homme en salle XX.*

# MESURES POUR ASSISTER LES PETITES DÉLÉGATIONS PENDANT LE CDH

Le Bureau d'assistance du CDH pour les PEID et les PMA vise à, virtuellement, faciliter la compréhension des sujets abordés lors du CDH et renforcer la participation des délégations de petits États pendant la session. Le Bureau d'assistance peut être joint avant, pendant, et après la session par courriel ([hrcdesksmallpm@un.org](mailto:hrcdesksmallpm@un.org)) ou par téléphone/WhatsApp [+41 \(0\) 79 500 00 32](tel:+41795000032). Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des PMA et PEID aux travaux du Conseil des droits de l'Homme est également disponible pour des consultations en ligne sur demande.

L'utilisation de l'outil en ligne de « E-deleGATE » continuera afin de faciliter le travail des délégations lors du CDH. Cet outil permettra aux délégations de diffuser, soumettre et parrainer des résolutions, entre autres. Il est accessible à ce [lien](#)<sup>3</sup>.

Les délégués pourront continuer à utiliser l'application « [HRC50 Sched](#) » pour personnaliser leurs agendas et les synchroniser avec leurs calendriers. HRC50 Sched fournit des détails sur les réunions plénières ainsi que sur les autres réunions prévues parallèlement à la session du Conseil des droits de l'homme au Palais des Nations. Veuillez noter que les détails des réunions sont susceptibles d'être modifiés et seront mis à jour quotidiennement.

# LES RÉUNIONS-DÉBATS

Il est prévu que le CDH50 tienne huit réunions-débats et une réunion thématique sur les thèmes suivants:

- Panel sur les causes des violations et abus des droits de l'Homme contre les Rohingyas musulmans et autres minorités du Myanmar (15 juin)
- Panel sur la gestion de l'hygiène menstruelle, des droits de l'Homme et de l'égalité des genres (21 juin)
- Panel sur la bonne gouvernance pour la promotion et la protection des droits de l'Homme pendant et après la pandémie de COVID-19 (22 juin)
- Discussion annuelle sur les droits des femmes – Explorer le lien entre changement climatique et violences faites aux femmes et aux filles par le prisme des droits de l'Homme (27 juin)
- Discussion annuelle sur les droits des femmes – Systèmes de soins et de soutien fondés sur les droits de l'Homme et tenant compte de la dimension de genre (27 juin)
- Panel sur les droits des personnes en situation de vulnérabilité dans le contexte du changement climatique (28 juin)
- Panel de haut niveau sur la lutte contre les effets néfastes de la désinformation sur la jouissance et la réalisation des droits humains (28 juin)
- Panel annuel thématique sur la coopération technique et le renforcement des capacités - Coopération technique sur la participation pleine et effective des femmes à la prise de décision et à la vie publique et sur l'élimination de la violence, en vue de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles (4 juillet)

Des notes sur ces débats seront disponibles [ici](#)<sup>1</sup>.

## QUOI DE NEUF ?

Au cours du CDH50, les États examineront 96 rapports préparés par le Secrétaire général, la Haute-Commissaire, les Groupes de travail et/ou des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

Ces rapports de l'ONU, mandatés par le Conseil via des résolutions précédentes, seront disponibles [ici](#)<sup>2</sup> une fois publiés.

---

5 <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/regular-sessions/session50/regular-session>  
6 <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/regular-sessions/session50/list-reports>

# 'NOMBRE L' – PROJETS DE RÉOLUTIONS ET AUTRES TEXTES DU CDH50<sup>7</sup>

Sur la base des annonces faites lors de la réunion d'organisation du CDH50, du calendrier volontaire des initiatives régulières, et des initiatives récurrentes de l'année précédente, les projets de résolution et autres textes suivants devraient être déposés lors du CDH50. Avant leur adoption, ces textes feront l'objet d'au moins un cycle de consultation informelle ouverte avec les délégations intéressées.

## RÉSOLUTIONS PORTANT SUR LA SITUATION D'UN PAYS

(\* = Initiative formellement annoncée pendant la réunion organisationnelle du CDH50)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) <sup>8</sup>	Point suppose à l'ordre du jour	Historique du vote <sup>9</sup>
Situation des droits humains au Soudan*	Allemagne, États-Unis d'Amérique, Norvège, Royaume-Uni	1	Consensus
Situation des droits humains en Érythrée*	République tchèque (UE)	2	Vote (21-13-13)
Situation des droits humains des Rohingyas musulmans et des autres minorités au Myanmar*	Pakistan (OCI)	2	Consensus
Situation des droits humains dans la région du Tigré en Éthiopie	République tchèque (UE)	2	Vote (20-14-13)
Situation des droits humains en Biélorussie*	République tchèque (UE)	4	Vote (21-7-19)
Situation des droits humains dans la République arabe syrienne*	Allemagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Jordanie, Koweït, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni, Turquie	4	Vote (26-6-15)

7 Lorsqu'ils sont déposés devant le Conseil, les projets de résolution (et autres textes) reçoivent un « numéro L ».

8 Basé sur les principaux parrains des résolutions précédentes.

9 Résultat du vote depuis la dernière fois que la résolution a été adoptée par le Conseil. Les résultats du vote sont représentés par (OUI - NON - ABSTENTION)

# RÉSOLUTIONS THÉMATIQUES

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) <sup>0</sup>	Point suppose à l'ordre du jour	Périodicité <sup>11</sup>	Historique du Vote <sup>12</sup>
Accélérer les efforts pour éliminer la violence faite aux femmes et aux filles*	Canada	3	Biennuel	Consensus
Accès aux médicaments et aux vaccins dans le contexte du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible*	Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Sénégal, Afrique du Sud, Thaïlande	3	Triennuel	Consensus
Droit à la liberté de réunion pacifique et d'association*	États-Unis d'Amérique, Indonésie, Lituanie, Mexique, République tchèque	3	Triennuel	Consensus
Droits de l'Homme et changement climatique*	Bangladesh, Philippines, Vietnam	3	Annuel	Vote (46-0-1)
Droits de l'Homme et solidarité internationale*	Cuba	3	Annuel	Vote (32-14-1)
Droits de l'Homme et régulation de l'acquisition, possession et utilisation d'armes à feu par des civils*	Équateur, Pérou	3	Biennuel	Consensus
L'enregistrement des victimes et la promotion et la protection des droits de l'homme	Croatie, Costa Rica, Liechtenstein, Sierra Leone	3	Nouvelle initiative	N/A

10 Basé sur les principaux parrains des résolutions précédentes.

11 Sur la base du calendrier volontaire des résolutions thématiques.

12 Résultat du vote depuis la dernière fois que la résolution a été adoptée par le Conseil. Les résultats du vote sont représentés par (OUI - NON - ABSTENTION)

Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles*	Mexique	3	Biannuel	Consensus
Élimination des mutilations génitales féminines*	Côte d'Ivoire (Groupe Africain)	3	Biannuel	Consensus
Liberté d'opinion et d'expression*	Brésil, Canada, Fidji, Namibie, Pays-Bas, Suède	3	Biannuel	Consensus
Indépendance et impartialité du pouvoir judiciaire, des jurés et des assesseurs et indépendance des avocats*	Australie, Botswana, Hongrie, Maldives, Mexique, Thaïlande	3	Biannuel	Consensus
Mandat de l'Expert indépendant sur la protection contre les violences et discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre*	Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Uruguay	3	Triannuel	Vote (27-12-7)
Mandat du Rapporteur spécial sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays*	Autriche, Honduras, Uganda	3	Triannuel	Consensus
La promotion et la protection des droits de l'Homme dans le contexte de manifestations pacifiques*	Costa Rica, Suisse	3	Biannuel	Consensus
Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'Homme*	Azerbaïdjan (NAM)	3	Annuel	Vote (30-14-3)
Le Forum social*	Cuba	5	Annuel	Consensus

# LES MÉCANISMES DU CONSEIL

## PROCÉDURES SPÉCIALES

18 procédures spéciales thématiques (Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants et Groupes de travail) présenteront leurs rapports (y compris ceux issus de missions dans des pays) lors du CDH50. En outre, cinq procédures spéciales spécifiques à un pays (Rapporteurs spéciaux et Experts indépendants) présenteront des rapports/comptes-rendus oraux sur la situation des droits de l'homme dans les pays couverts par leurs mandats et leur engagement avec le(s) État(s) concerné(s).

## MANDATS AYANT POUR OBJET LA SITUATION DANS UN PAYS

Mandat	Présentation du rapport/compte-rendu oral et dialogue interactif <sup>13</sup>
Rapporteur spécial sur l'Érythrée	13 juin
Rapporteur spécial sur la Biélorussie	28 juin
Rapporteur spécial sur le Burundi	29 juin
Rapporteur spécial sur le Myanmar	29 juin
Expert Indépendant sur la République d'Afrique Centrale	6 juillet

## MANDATS THÉMATIQUES

Mandat	Présentation du rapport/ compte-rendu oral et dialogue interactif	Rapport de mission dans le pays
Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre	16 juin	Tunisie
Groupe de Travail sur les discriminations à l'égard des femmes et les filles	16 – 17 juin	
Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique	17 juin	Niger
Rapporteur Spécial sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille	17 juin	
Rapporteur spécial sur les violences contre les femmes	20 juin	Mongolie
Rapporteur spécial sur le droit à la santé	20 juin	
Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et avocats	20 juin	Bolivie
Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains	21 juin	Tadjikistan

Groupe de Travail sur les entreprises et les droits humains	21 juin	Italie
Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires	22 juin	
Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation	22 juin	
Rapporteur spécial sur le changement climatique	23 juin	
Rapporteur spécial sur les migrants	23 juin	
Expert indépendant sur la solidarité internationale	23 – 24 juin	
Rapporteur spécial sur la liberté d'expression	24 juin	Hongrie
Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté	24 juin	Liban Népal
Rapporteur spécial sur les personnes déplacées dans leur pays	27 juin	
Rapporteur spécial sur le racisme	5 juillet	

# FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'APPUI DE LA PARTICIPATION DES PMA ET PEID AUX TRAVAUX DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Fonds d'affectation spéciale pour soutenir la participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil, mis en place en 2012, aidera dix responsables gouvernementaux (quatre femmes et six hommes) à participer au CDH50. Pour neuf d'entre eux, ce sera leur première participation à une session ordinaire du Conseil.

Au CDH50, le fonds fiduciaire soutiendra la participation de délégués des PMA et PEID suivants :

- Angola
- Bénin\*
- Burkina Faso
- Cambodge
- Ethiopie
- Gambie\*
- Guinée-Bissau
- Jamaïque
- Madagascar
- Les Maldives

\*Council Members

# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

**LES RÉSULTATS DE L'EPU DE 15  
ÉTATS SERONT EXAMINÉS PAR LE  
CONSEIL LORS DU CDH50 (PRÉVU DU  
30 JUIN AU 4 JUILLET).**

HAÏTI, ISLANDE, LITUANIE\*, MOLDAVIE  
(RÉPUBLIQUE DE), MYANMAR,  
SOUDAN\*, SOUDAN DU SUD,  
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, TIMOR-  
LESTE, TOGO, UGANDA, VENEZUELA  
(RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)\*, ET  
ZIMBABWE.

\*Membres du Conseil

# THÈMES LES PLUS FRÉQUENTS DU CDH50\*



\*basés sur toutes les résolutions, dialogues interactifs, panels et rapports annoncés



PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF SINGAPORE  
UNITED NATIONS | GENEVA

---



UNIVERSAL RIGHTS GROUP

The content of this document does not represent the official position of the Permanent Mission of Singapore

---